

**Formation
en
e-learning**

À distance



**50€
1h**

Plus-values immobilières : comment calculer ?

Objectifs :

Comprendre les modalités de calcul de la plus-value immobilière : prix de vente, prix d'acquisition, charges déductibles, travaux déductibles, abattements pour durée de détention, calcul de l'impôt et des prélèvements sociaux.

Répondre à la loi ALUR & HOGUET et au Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.

Mettre à jour ses connaissances dans le cadre de la formation continue des agents immobiliers et leur action commerciale

Profils des stagiaires et prérequis

Ce cursus s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier, titulaires de la carte professionnelle, ainsi que ceux qui en dépendent (collaborateurs, agents commerciaux, etc...).



Plus-values immobilières : comment calculer ?

Modalités techniques et pédagogiques :

Le cursus de formation a été élaboré par Madame Sandy DALMAS, Expert-comptable et par Maître Murielle BRAULT, Notaire.

Tout au long de sa formation, le stagiaire pourra solliciter l'aide des formateurs via l'email de support : contact@roche-formation.com. Le délai de réponse moyen est de 24 à 48 heures (jours ouvrés).

À l'achèvement du cursus, lorsque le nombre d'heures de formation (2 heures) et le quizz final seront validés, le stagiaire recevra par email son attestation de formation.

Suivi et évaluation :

À l'issue du cursus, le stagiaire répondra à un quizz de validation des connaissances. Le stagiaire devra valider 70% de bonnes réponses pour terminer sa formation. Des quizz intermédiaires seront proposés au stagiaire tout au long de son parcours d'apprentissage afin de mesurer sa progression.

Plan et objectifs pédagogiques de la formation

Introduction

1. Date de l'imposition

2. Calcul de la plus-value

- 2.1. Prix de vente
 - 2.1.1. Prix à porter dans la déclaration
 - 2.1.2. Charges et indemnités supportées par l'acquéreur
 - 2.1.3. Frais et taxes supportés par le vendeur
- 2.2. Prix d'acquisition
 - 2.2.1. Immeuble acquis par donation ou succession
 - 2.2.2. Immeuble acquis à titre onéreux
 - 2.2.3. Dépenses de travaux
 - 2.2.4. Frais de voirie, réseaux et distribution
- 2.3. Abattements
 - 2.3.1. Abattement pour durée de détention
 - 2.3.2. Abattements exceptionnels
 - 2.3.3. Précisions sur la date d'acquisition
- 2.4. Moins-value

3. Calcul de l'impôt

- 3.1. Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux
- 3.2. Surtaxe sur certaines plus-values immobilières
 - 3.2.1. Champ d'application
 - 3.2.2. Calcul de la surtaxe

4. Déclaration et paiement

- 4.1. Obligations déclaratives
- 4.2. Paiement de l'impôt
- 4.3. Règles particulières